

**CONSULAT GENERAL
A PARIS**

112, Rue de Vaugirard 75006 PARIS

Tél : 01 53 86 01 00

Fax : 01 42 22 63 47

Courriel : consulat.general.bf@gmail.com

Site web : www.consulatburkinaparis.org



BURKINA FASO

Unité- Progrès-Justice

**FORMULAIRE DE
DEMANDE DE LAISSEZ-PASSER**

Nom de famille :

Prénom (s) :

Nom de jeune fille :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :profession.....

Nom et prénom (s) du père :

Nom et prénom (s) de la mère :

Lieu de résidence :

Domicile :Téléphone.....

Signes particuliers : Taille :

Date de départ :

Destination :

Moyen de transport :

Motif du voyage :

Personne à prévenir en cas de besoin, en France :Téléphone.....

Date :

Signature :

PIECES A FOURNIR

- Formulaire de demande de laissez-passer dûment rempli,
- Photocopie de l'acte de naissance,
- Photocopie du passeport burkinabè (en cours de validité ou expiré) ou un certificat de nationalité burkinabè,
- 2 photos d'identité identiques et récentes,
- Autorisation parentale signée par les 2 parents, pour le cas des mineurs.

Frais d'établissement :

. 10 euros (régime A) ou 20 euros (régime B) en espèces ou mandat cash libellé à l'ordre du Consulat Général du Burkina Faso.

. En cas d'expédition de la demande par la poste, joindre une enveloppe suffisamment affranchie pour le retour du document sollicité.

NB : - Régime A: titulaire d'une carte consulaire,

- Régime B: non titulaire d'une carte consulaire.